

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mardi 30 Novembre 2021	Séance du Mardi 07 Décembre 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le Sept Décembre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 37	
Présents : 32	Pour : 37	
Absents : 8	Contre :	
Représentés : 5	Abstention :	
Rapporteur	Joseph RODRIGUEZ	10 ^{ème} Vice-Président en charge de l'Eau et de la Gemapi

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Arnaud MOULS (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont L'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuran Cabrières), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents représentés : Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan) représentée par M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par Mme Sophie ROYON (Paulhan).

Absent(e)s : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Budget régie assainissement– Décision modificative n°2

La décision modificative permet à l'assemblée délibérante, de modifier en cours d'exercice la prévision budgétaire inscrite initialement au budget primitif de l'exercice.

Les décisions modificatives présentées au Conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.

Monsieur RODRIGUEZ propose aux membres du Conseil communautaire de retenir les ajustements budgétaires suivants :

Fonctionnement dépenses :

Chapitre 042 – opération d'ordre : réajustement des écritures des amortissement de 25 400 euros

Chapitre 014 – atténuations de produits : une diminution de 20 000 euros suite aux montants définitif des prélèvements effectués par l'agence de l'eau

Chapitre 66 – intérêt de la dette : Suite à la souscription d'un emprunt de 800 000 euros, les intérêts de la dette sont en augmentation de + 2 000 euros.

Chapitre 68 – dotations aux provisions : une diminution de 7 400 euros

Investissement :

Chapitre 16 – capital de la dette : Suite à la souscription d'un emprunt de 800 000 euros, le remboursement du capital de la dette est en augmentation de 15 000 euros.

Suite à la refacturation de travaux réalisé par la Communauté de communes aux communes, il convient de régulariser l'écriture comptable qui permet cette refacturation (chapitre 4581 et 4582).

Une diminution de l'emprunt pour équilibrer la section.

Dépenses exploitation			Recettes exploitation		
Chap.	Désignation	DM n°1	Chap.	Désignation	DM n°1
<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2021</i>		1 846 129,48	<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2021</i>		1 846 129,48
042	Opération d'ordre	25 400,00			
014	Atténuation de produits	-20 000,00			
66	Intérêt de la dette	2 000,00			
68	Dotations aux provisions	-7 400,00			
Total DM 1		0,00	Total DM 1		0,00
Total section fonctionnement		1 829 129,48	Total section fonctionnement		1 829 129,48
Dépenses investissement			Recettes investissement		
Chap.	Désignation	DM n°1	Chap.	Désignation	DM n°1
<i>Rappel section investissement – Total BP 2021</i>		3 097 560,36	<i>Rappel section investissement – Total BP 2021</i>		3 097 560,36
4581	Opération pour le compte de tiers	41 770,30	4582	Opération pour le compte de tiers	41 770,30
16	Remboursement capital dette	15 000,00	040	Opération d'ordre	25 400,00
			16	Emprunt	-10 400,00
Total DM 1		56 770,30	Total DM 1		56 770,30
Total section investissement		3 154 330,66	Total section investissement		3 154 330,66

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur RODRIGUEZ et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget régie assainissement tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces et actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,



Claude REVEL.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20211216-2021-12-07-14-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021